



Le patronat du BTP fait venir à tour de bras des salariés détachés, par le biais de la sous-traitance et de l'intérim.

Le ministère du travail et de l'emploi estime à 150 000 le nombre de ces salariés à bas coût. Plusieurs médias ont retransmis l'action des militants CGT qui dénoncent ce dumping social. Ils ont ainsi brisé l'omerta des salariés détachés, ils leur ont donné un nom « *les salariés low cost* »

La fédération est intervenue auprès du ministère pour faire cesser ces pratiques scandaleuses qui mettent en concurrence les salariés. Par ces pratiques le patronat tue la profession, détruit les droits sociaux et les emplois.

Mr RIDORET, le représentant des patrons du bâtiment (FFB) fait semblant de protester en France. Dans le même temps l'organisation à laquelle appartient la Fédération patronale du bâtiment, « Business Europe » organise la déréglementation sociale à Bruxelles. Ces plus gros adhérents, les grands groupes du BTP sont les premiers responsables, ils utilisent ces pratiques sur tous leurs chantiers.

La CGT propose au gouvernement **les mesures suivantes** pour faire appliquer la règle des mêmes droits pour tous les salariés

1. Rendre responsable pénalement, socialement et fiscalement les donneurs d'ordre.
Cette pratique est déjà en vigueur dans d'autres pays européens (Allemagne, Espagne, etc...).
2. Donner la possibilité aux délégués de l'entreprise utilisatrice de vérifier avec un expert que le prix du marché de la sous-traitance permet de respecter la législation sociale, avoir accès aux appels d'offres.
4. Limiter la sous-traitance à deux niveaux (y compris l'intérim).
5. Permettre la libre circulation des militants syndicaux notamment sur les lieux de vie (vestiaires, réfectoires), les lieux de travail.
6. Augmenter de façon significative le nombre d'inspecteurs du travail et de contrôles.

La FNSCBA redemande au gouvernement, lors du conseil des ministres du 27 Novembre de prendre en compte les revendications de la CGT, pour un sujet qui impacte directement l'emploi des salariés.

Contact :

Yves GAUBY 06 45 44 88 43

Laurent DIAS 06 22 28 08 19

Montreuil, le 26 Novembre 201